



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE ROZAY-en-BRIE

Département de Seine et Marne
Arrondissement de Provins

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022 DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le 10 novembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux :

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 17
VOTANTS : 20

ORDRE DU JOUR :

1. *Nomination d'un secrétaire de séance,*
2. *Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21/09/2022,*
3. *Avenant n°1 travaux d'aménagement de la Rue de Rome- Faubourg de Rome,*
4. *Décision modificative n°2 budget commune,*
5. *Proposition de bail location Ile de France Mobilités- 5 bd Thiers*
6. *Création d'une commission Gestion des Energies*
7. *Questions diverses.*

Le mercredi 16 novembre 2022, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Mr PERCIK Patrick, Maire.

M. DE MATOS Gilbert, Mme BOGHE Fabienne, Mme PIOT Valérie, M. PETER Jean-Pierre, M. LEPROUST Thierry, Adjoints au Maire

M. BLANCHARD Maurice, M. DELAVAUUX Jean-Claude, Mme MISZCZAK Brigitte, Mme MICHARD Céline, M. NASSAU Frédéric, Mme DUTARTRE Sonia, Mme MICHALOWSKI Sylvie, Mme GAPPINI Valérie, M. GRANDMAIRE Serge, M. BOULANGER Yvan, Mme BOURGEOIS Bénédicte, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

M. WILLART Stéphan pouvoir à M. PERCIK Patrick
M. PEROCHEAU Sébastien pouvoir à M. DELAVAUUX Jean-Claude
M. PAILLER Hervé pouvoir à M. BOULANGER Yvan

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme FOULON Patricia

M. NYSSSEN Alrick

Mme BIRON Nolwenn

ASSISTAIT EGALEMENT À LA SEANCE :

Mme PERCIK Vénissia

M. LEPROUST Thierry a été élu secrétaire de séance.

En début de séance, M. le Maire rend hommage à M. Michel Bonnard, décédé le 28/10/2022, Maire de Rozay-en-Brie de 1986 à 2001.

Il rappelle plusieurs projets menés sous sa présidence, notamment les travaux engagés sur l'Eglise au début de son mandat : réfection complète des couvertures et relevage de l'orgue.

Il cite des réalisations toujours bien appréciées du public, largement tournées vers la jeunesse :

- La construction de l'école maternelle
- L'implantation du lycée à Rozay, à laquelle il a fortement contribué
- La construction du gymnase Catherine Lombard par le SMIVOS, qu'il présidait.

M. le Maire rend aussi hommage à M. Armando Oursel, éducateur sportif de l'école Multisports, brutalement décédé ce 03/11/2022.

Sa sympathie naturelle, sa patience, son expérience, sa bienveillance ont séduit enfants et parents.

Il a dynamisé l'école multisport (multisports et babygym, leurs faisant atteindre respectivement 61 et 36 inscrits de 13 communes).

Un moment en sa mémoire, autour d'un pot de l'amitié, comme il les appréciait, aura lieu au gymnase le samedi 19 novembre, organisé par Vénissia sa complice locale. Alison, Alexis, Sandrine, les éducateurs sportifs qu'il a formés, qu'il nous a présentés, seront présents. Les élus sont invités à se joindre aux parents et enfants.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2022 :

Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

N° 1588 : AVENANT N°1 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT QUALITATIF RUE ET FAUBOURG DE ROME :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération N°1553 adoptée lors de la séance du 01 mars 2022 pour choisir l'entreprise en vue de réaliser les travaux d'aménagement qualitatif de la rue de Rome et du Faubourg de Rome.

Le marché a été notifié le 22/03/2022 pour une durée de 4 mois (dont 1 mois de préparation).

Il précise qu'il est nécessaire de valider un avenant au marché initial pour :

- Introduire des demandes de travaux complémentaires du Maître d'Ouvrage
- Introduire des prix nouveaux au marché
- Prolonger les délais d'exécution des travaux

Travaux complémentaires

		ZONE 01 + ZONE 02				
		Réel		Delta		
Désignation	Unité	Prix Unitaire	Quantité	Produits	Quantité	Produits
			TOTAL	TOTAL	Zone 1 Rue de Rome	
H - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES						
Rue de ROME						
Fourniture et pose de caniveau grille type accodrain 15cm (Y compris raccordement)	u	198,10	12,00	2 377,20 €	12,00	2 377,20 €
Parking CTM	13 900,13 €					
Démolition d'accès ou de trottoir en enrobés noirs / pavés	m²	13,50	259,00	3 496,50 €	259,00	3 496,50 €
Exécution de tapis en BB 0/10 épaisseur 0,05m (y compris reprofilage)	m²	27,60	259,00	7 148,40 €	259,00	7 148,40 €
Fourniture et pose de potelet type CHAMPS avec œillet amovible	u	334,95	4,00	1 339,80 €	4,00	1 339,80 €
Fourniture et pose de potelet type CHAMPS avec œillet fixe	u	218,35	3,00	655,05 €	3,00	655,05 €
Fourniture et pose de chaîne	ml	37,07	34,00	1 260,38 €	34,00	1 260,38 €
Faubourg de ROME						
Assainissement	6 557,00 €					
Réalisation d'un assainissement EP	ml	101,00	37,00	3 737,00 €	37,00	3 737,00 €
Fourniture et pose de boîte de branchement	u	470,00	6,00	2 820,00 €	6,00	2 820,00 €
Trottoir en plus	5 130,50 €					
Dépose de bordures (de tout type)	ml	7,45	21,00	156,45 €	21,00	156,45 €
Dépose de caniveaux (de tout type)	ml	7,45	21,00	156,45 €	21,00	156,45 €
Démolition de chaussée en enrobés	m²	10,30	10,00	103,00 €	10,00	103,00 €
Démolition d'accès ou de trottoir en enrobés noirs / pavés	m²	13,50	45,00	607,50 €	45,00	607,50 €
Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées				- €		
a) bordure T2	ml	29,20	21,00	613,20 €	21,00	613,20 €
b) bordures P1	ml	21,60	1,00	21,60 €	1,00	21,60 €
c) caniveau CS1	ml	27,30	21,00	573,30 €	21,00	573,30 €
Exécution de trottoir en enrobés noirs en BB 0/6 épaisseur 0,05m	m²	29,30	35,00	1 025,50 €	35,00	1 025,50 €
Exécution d'accès en enrobés noirs en BB 0/10 épaisseur 0,05m	m²	58,50	10,00	585,00 €	10,00	585,00 €
Exécution de tapis en BB 0/10 épaisseur 0,05m sur chaussée rabotée	m²	12,60	10,00	126,00 €	10,00	126,00 €
Réalisation de gargouille sur trottoir (y compris sabot fonte/tuyau fonte pour raccordement aux sorties EP/ou caniveaux)	u	193,75	6,00	1 162,50 €	6,00	1 162,50 €
TOTAL HT - H - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES				27 964,83 €		27 964,83 €

(tableau annexé pour plus de visibilité)

Introduction de prix nouveaux

N°	Désignation	Unité	P.U HT (€)	Montant toutes lettres HT
PN.01	Fourniture et pose de caniveau grille type accodrain 15cm (Y compris raccordement)	u	198.10 €	Cent quatre-vingt-dix-huit euros et dix centimes.
PN.02	Exécution de tapis en BB 0/10 épaisseur 0,05m (y compris reprofilage)	M²	27.60 €	Vingt-sept euros et soixante centimes.
PN.03	Fourniture et pose de potelet type CHAMPS avec œillet amovible	u	334,95 €	Trois cent trente-quatre euros et quatre-vingt-quinze centimes
PN.04	Fourniture et pose de potelet type CHAMPS avec œillet fixe	u	218.35 €	Deux cent dix-huit euros et trente-cinq centimes
PN.05	Fourniture et pose de chaîne	ml	37.07 €	Trente-sept euros et set centimes
PN.06	Réalisation d'un assainissement EP	ml	101,00 €	Cent-un euros
PN.07	Fourniture et pose de boîte de branchement	u	470,00 €	Quatre cent soixante-dix euros

Prolongation des délais d'exécution du marché

Pour tenir les délais de livraison du mobilier et la réalisation des travaux complémentaires, le délai d'exécution des travaux est prolongé pour une durée de 3 mois.

■ Montant initial du marché public:

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **266 500.00 €**
- Montant TTC : **319 800.00 €**

■ Balance financière du marché :

Démolition :	- 2 409.00 €
Voirie :	- 627.46 €
Assainissement :	53.90 €
Réseaux et éclairage public :	- 666.30 €
Marquage et mobilier urbain :	- 602.60 €
Travaux supplémentaires :	<u>27 964.83 €</u>
Soit un total de	23 713.37 €

■ Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **23 713.37 €**
- Montant TTC : **28 456.04 €**
- **8.90 %** d'écart introduit par l'avenant

Nouveau montant du marché

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **290 213.37 €**
- Montant TTC : **348 256.04 €**

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver et de l'autoriser à signer l'avenant n° 1 Travaux d'aménagement qualitatif rue et faubourg de Rome, avec la société WIAME VRD

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'avenant n° 1 Travaux d'aménagement qualitatif rue et faubourg de Rome, avec la société WIAME VRD

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 Travaux d'aménagement qualitatif rue et faubourg de Rome, avec la société WIAME VRD

N° 1589 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET COMMUNE :

Monsieur le Maire informe que :

- les crédits votés au chapitre 65- *Autres charges de gestion courante* (Fonctionnement – dépenses) aux comptes 65568, 65731 et 65738 seront insuffisants.

-des recettes supplémentaires ont été constatées au chapitre 70- *Produits des services* (Fonctionnement – recettes) aux comptes 70311, 7032, 7063, 7067 et 70878.

Monsieur le Maire vous demande de modifier les autorisations budgétaires votées au Budget Commune 2022, comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chap 65 – Autres charges de gestion courante

Compte 65568 – Autres contributions valeur	+ 11 500.00 €
Compte 65731 – Subvention de fonctionnement Etat	+ 1 500.00 €
Compte 65738 – Subvention de fonctionnement aux autres ets publics	+ 3 000.00 €

Recettes

(Constat de recettes supplémentaires)

Chap 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Compte 7067 – Redevances et droits périscolaires	+ 16 000.00 €
--	---------------

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE

ACCEPTTE la décision modificative énoncée ci-dessus au Budget Commune 2022

N° 1590 : PROPOSITION DE BAIL AVEC ILE-DE –FRANCE MOBILITE :

En conseil municipal du 21/09/2022, la municipalité a décidé l'acquisition d'un ensemble immobilier, sis 5 bd Thiers

L'acte notarié est signé depuis le 10/10/2022.

Les deux hangars de cette propriété sont occupés par les bus d'une société de transport.

Monsieur le Maire vous demande de prendre connaissance de la proposition de bail avec l'établissement public Ile-de-France Mobilité et d'en approuver les termes.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les termes de bail avec l'établissement public Ile-de-France Mobilité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail avec l'établissement public Ile-de-France Mobilité

N° 1591 : CREATION D'UNE COMMISSION : GESTION DES ENERGIES

Au cours de la séance de conseil du 21/09/2022, lors des questions diverses, Monsieur le Maire a évoqué le budget électricité et gaz.

Il a proposé que soit étudié ce sujet avec la commission bâtiments.

Après discussion avec les Maires-Adjointes en charge du bâtiment et de la voirie, il s'avère plus judicieux de créer une commission dédiée à ce sujet.

L'ensemble des élus a été sollicité par e-mail et un groupe a été constitué.

Une première réunion de travail a permis de mesurer l'intérêt et l'étendue des actions à mener.

Mr le Maire vous demande d'officialiser la création de la commission Gestion des Energies et de nommer ses membres.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

OFFICIALISE la création de la commission Gestion des Energies et nomme ses membres qui sont les suivants :

- M. BLANCHARD Maurice
- M. DELAVAUZ Jean-Claude
- Mme DUTARTRE Sonia
- M. GRANDMAIRE Serge
- M. LEPROUST Thierry
- Mme MICHALOWSKI Sylvie
- Mme MICHARD Céline
- M. PERCIK Patrick
- M. PETER Jean-Pierre
- Mme PIOT Valérie

En fin de séance M. le Maire informe :

- Du suivi du dossier demande de subvention pour le relevage de l'orgue :
 - ✓ 22/11/2021: délibération autorisant le lancement de l'étude et la demande de subvention
 - ✓ 12/07/2022: sollicitation du dossier de l'étude auprès de M. BROTTIER
 - ✓ 19/07/2022: courriel à Madame DEFACQ (DRAC) pour renseignements sur subvention
 - ✓ 06/09/2022: relance courriel Mme DEFACQ resté sans réponse
 - ✓ 06/09/2022: réponse de Mme STERN m'informant du départ de Mme DEFACQ, remplacée par Mme MEGE début septembre.
 - ✓ 07/09/2022: échange avec Mme MEGE: taux de subvention à hauteur de 50%

- ✓ 16/09/2022: envoi du dossier complet de subvention à Mme MEGE pour subvention étude relevage de l'orgue. Nous ne pourrons pas commencer les travaux avant arrêté attributif de la subvention
 - ✓ 19/09/2022: mail de Mme MEGE, différence de prix entre le mémoire technique de M. BROTTIER (9 500 € HT) et son devis 7 798.70 € HT. M. BROTTIER a été contacté, nous attendons son retour
 - ✓ 03/11/2022 : relance de Mme MEGER sur notre plan de financement
 - ✓ 03/11/2022 : relance de la mairie à M. BROTTIER pour le coût exact de son étude
 - ✓ 03/11/2022 : réponse de M. BROTTIER : voyage professionnel au Mexique, nous tient informés semaine 45 dès son retour en France
 - ✓ 14/11/2022 : relance M. BROTTIER sur le chiffrage pour transmettre à la DRAC
- Des manifestations à venir :
- Salon du livre le 20 novembre au gymnase,
 - Marché de Noël de l'association Atelier loisirs créatifs le 04 décembre au gymnase,
 - Spectacle de Noël pour les enfants des écoles le 09 décembre au gymnase,
 - Marché de Noël de la municipalité et des commerçants et concours des maisons décorées le 10 décembre au centre-ville

Ordre du jour épuisé
Séance levée à 21h10



Le Maire
P. PERCIK